

Image not found or type unknown



CARTE VIABUY = arnaque ou pas ? !

Par **benj67**, le **01/09/2016 à 16:17**

J'ai fait l'erreur de "commander" une carte viabuy

Lorsque l'on commande la carte cela équivaut à l'acceptation des conditions et que vous êtes redevable sous 14 jours de la somme de 90 euros. On vous rappelle gentiment par e-mail que pour que la carte soit activée vous devez l'approvisionner d'un montant de 90 euros + les frais d'émission de 1,60 euros, somme sur laquelle seulement 30 cents seront versés sur la carte au final !!!!

Y-a-t-il une solution pour récupérer son argent et annuler tout ceci ?

Par **Visiteur**, le **01/09/2016 à 16:27**

non ! la prochaine fois lisez bien tout ! vous n'êtes pas le premier à vous être fait avoir !

Par **benj67**, le **01/09/2016 à 16:43**

OK merci, je m'en doutais un peu mais bon l'espoir fait vivre ;)

Par **Briffoteaux Jennifer**, le **31/08/2018 à 16:06**

Bjr j'ai reçu une carte vialy que j'ai rien demandé il me réclame 89€ de primum que je dois faire

Par **Briffoteaux Jennifer**, le **31/08/2018 à 16:07**

La carte viabuy

Par **Visiteur**, le **31/08/2018 à 18:31**

Bonjour

On ne reçoit pas cette carte comme ça, par magie !

De nombreux interdits bancaires la demandent puis se rétractent.

Par **Briffoteaux Jennifer**, le **01/09/2018** à **02:15**

Sortu c est arquette pour quoi il font de la pub comme ça